



CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Extrait du Registre des Délibérations

Nombre de membres élus au Conseil : 29 dont 29 sont encore en fonction. Séance du 19 Février 2025. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 19 membres, absents excusés ayant donné procuration : 8 membres, absents excusés : 2 membres, absent : 0 membre

POINT N° 471**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2025 - BUDGET
ANNEXE « VAL EXPO »**

Mme la Maire présente la note de synthèse relative au budget primitif 2025 du budget annexe « Val expo » (en annexe). Elle rappelle que cette présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles afin de permettre d'en saisir les enjeux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur sa proposition lors du débat d'orientations budgétaires du 12 décembre 2024,
après examen des différents comptes budgétaires,

- **APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2025 " Val Expo ", chapitre par chapitre se présentant comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section d'investissement :</u>		
- Propositions réelles :	150 800,00 €	0,00 €
- Opérations d'ordre :	56 000,00 €	206 800,00 €
- Affectation de l'excédent de fonctionnement :		44 188,81 €
- Déficit d'investissement reporté :	26 252,81 €	0,00 €
Total des propositions nouvelles votées :	233 052,81 €	250 988,81 €
- Reports :	17 936,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL :	250 988,81 €	250 988,81 €

Section de fonctionnement :

- Propositions réelles :	170 050,89 €	167 600,00 €
- Excédent antérieur reporté :		153 250,89 €
- Opérations d'ordre :	176 800,00 €	26 000,00 €
TOTAL GENERAL Vote :	346 850,89 €	346 850,89 €



- DECIDE la réalisation au cours de l'année 2025 des travaux d'équipement et des acquisitions de matériel figurant à la section d'investissement.

- DECIDE l'attribution des travaux, selon le cas,
 - par marché négocié,
 - sur appel d'offres,
 - par mise en concurrence simplifiée.

- AUTORISE d'ores et déjà Madame la Maire à signer au nom de la Ville les conventions à intervenir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

La Secrétaire de séance,

Gaëlle SKOCIBUSIC

La Maire,

Noëllie HESTIN